



RAPPORT FINANCIER 2024

1 - MOT DU TRESORIER

✓ **Le résultat de l'exercice 2024** est un bénéfice de 650 902 Euros contre un déficit de 171 495 Euros en 2023.

✓ **L'augmentation des Produits** est très importante. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse des legs et assurances vies qui sont passés de 96 437 Euros en 2023 à 1 032 904 Euros en 2024.

✓ **Les charges de 2024** s'élèvent à 983 086 Euros contre 836 479 Euros en 2023.

✓ **Les Fonds propres** comptables s'élèvent à 1 327 000 Euros en 2024 contre 848 823 Euros en 2023.

Selon la définition des réserves Ligue, les fonds propres à fin 2023 représentent environ 16 mois de dépenses budgétées pour 2025.

✓ **La trésorerie** à fin 2024 est de 1 394 247 Euros contre 663 367 Euros à fin 2023.

2 – COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

[PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (EN €)]	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origine		
1. Produits liés à la générosité du public - dont : dons, legs, mécénat	1397678	1397678
2. Produits non liés à la générosité du public - dont parrainage des entreprises	143094	0
3. Subventions et autres concours publics	23955	0
4. Reprises sur provision et dépréciations	0	0
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	69262	0
Total	1633989	1397678
Charges par destination		
1. Missions sociales	702117	542843
2. Frais de recherche de fonds	167684	167509
3. Frais de fonctionnement	100921	100306
4. Dotations aux provisions et dépréciations	12364	12364
5. Impôts sur les bénéficiaires	0	0
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice		0
Total	983086	823022
Excédent	650903	X

2.1 – Les ressources et leur emploi

337 K€ Dons/Legs/Mécénat

335 Dons manuels non affectés
9 Legs non affectés
1 Mécénat

28 K€ Cotisations sans contrepartie

3595 Adhérents

1033 K€ Autres produits

2K€ ventes et prestations
26 k€ Autres produits
1005k€ QP générosité reçue

9 K€ Autres produits

Participation du comité projet engagement recherche (2019)

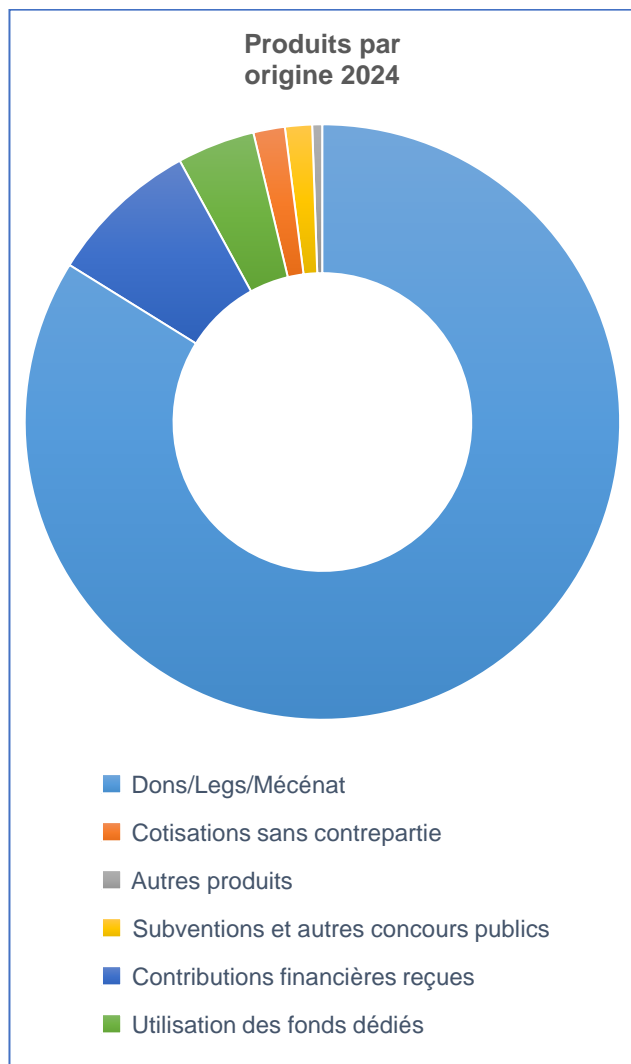
24 K€ Subventions et autres concours publics

14 ARS IDF
10 CPAM

133 K€ Contributions financières reçues

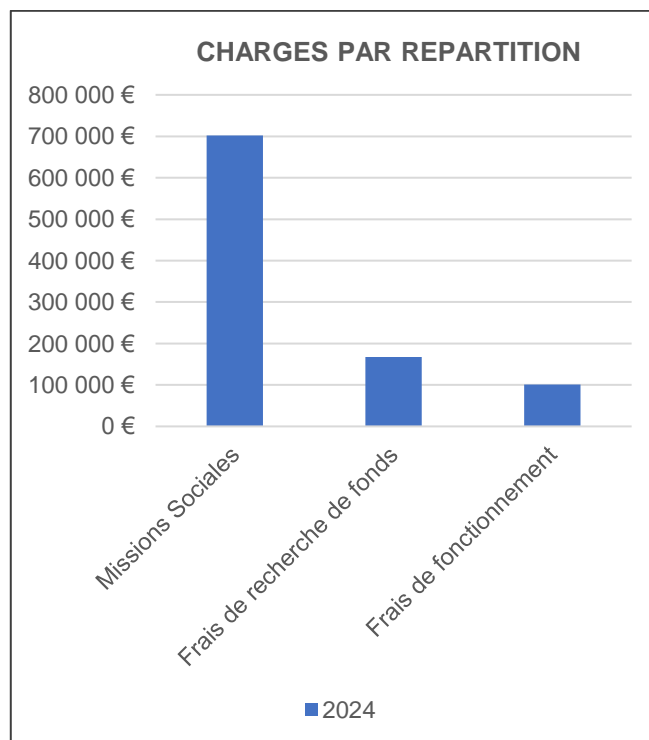
40 CD91 Soutien commission sociale
50 CD75 Soutien commission sociale
38AS999 Projet Nutri'Way
5 Kiabi

70 K€ Utilisation des fonds dédiés



Graphique sur la répartition des grandes rubriques des emplois

(Missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement)



Mission sociale : 702 K€ soit 71% des emplois.

348 K€ Action en direction des malades
162 K€ Action de prévention et promotion du dépistage
69 K€ Action en direction des chercheurs et établissements de recherches
123 K€ Versement à d'autres organismes : action en direction des chercheurs et établissement de recherche

Frais de recherche de fonds : 168 K€ soit 17% des emplois.

114 K€ Frais d'appel aux dons
34 K€ Frais de traitement des dons.
19 K€ Frais de recherche partenariat.

Frais de fonctionnement : 101K€ soit 10% des emplois

21 K€ Frais d'information et de communication.
59 K€ Frais de gestion
3 K€ Impôts et taxes
8 K€ Contribution statutaire
10 K€ dotations aux Amortissements

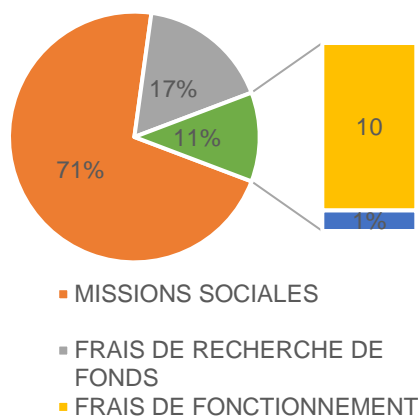
Report en fonds dédiés/Dotations aux provisions : 32 k€ soit 1 %

20 k€ en fonds dédiés
12 K€ dotations aux provisions

2.2 La générosité du public et son utilisation

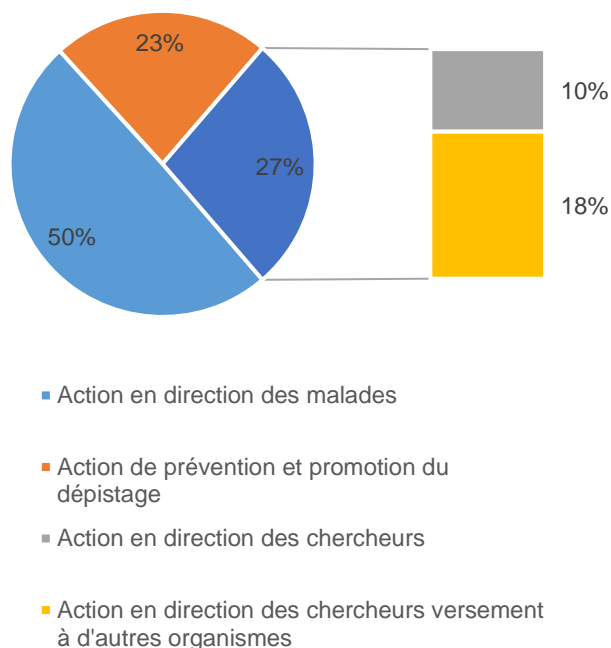
Graphique sur le % des charges de l'année financé par la générosité du public

Charges financées par GP

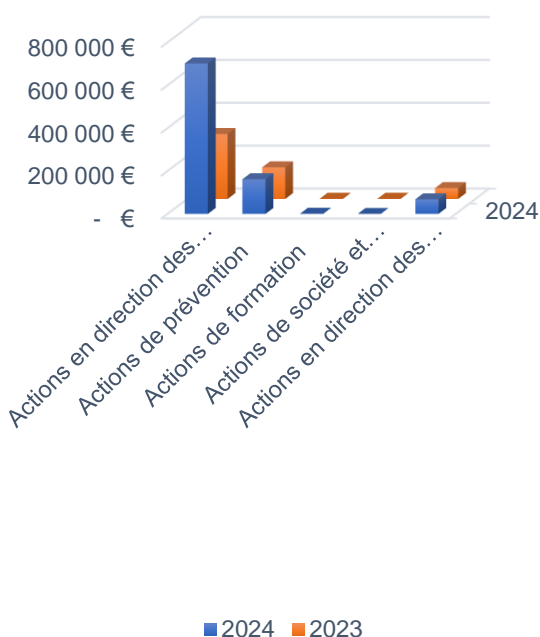


Graphique de la part des missions sociales financée dans le total des charges (hors charges calculées) financé par la générosité du public

Missions sociales



Missions sociales comparaison N-1



Actions pour les personnes malades :

2024:347 K€
2023:303 K€

Prévention et promotion des dépistages :

2024 :162 K€
2023 :148 K€

Recherche :

2024 :68 K€
2023 :51K€

Ratio missions sociales/total des emplois

(hors dotations aux provisions et dépréciations, impôts sur les bénéfices et reports en fonds dédiés de l'exercice). **71%**

3 – COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE (€)	2024	2023
Produits d'exploitation	1624416	653726
Charges d'exploitation	977705	836405
Résultat d'exploitation	646710	-182679
Produits financiers	0	1924
Charges financières	0	0
Résultat financier	0	1924
Résultat courant avant impôts	X	
Produits exceptionnels	9335	16201
Charges exceptionnelles	5381	74
Résultat exceptionnel	4192	9260
Impôts sur les bénéfices	-X	0
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	0
Engagements à réaliser sur les ressources affectées	-	0
Excédent ou déficit	650905	171494
Contributions volontaires en nature	13500	9200
Charges des contributions volontaires en nature	-X	-X

4. Contributions volontaires en nature

	Nb de Pers	Nb Heures	Equivalent T.P.	Valorisation en €
Bénévole Administratif	6	364	0.22	6361
Bénévole Terrain	28	837	0.51	14626
Total	34	1201	0.73	20987

Dons en nature mise à disposition de locaux : 13500€

Les locaux sont mis à disposition gracieusement pour que le comité de Seine-Saint-Denis puisse y proposer des soins oncologiques de support.

- NOISY LE GRAND : 7000€
- BOBIGNY : APSAD 93 :1400€
CPAM 93 : 600€
ESPACE M. MIDI AVICENNE :1400€
- LES LILAS :2200€
- PANTIN :900€

4 – BILAN

BILAN SYNTETIQUE (K€)	2024			2023
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	249	117	132	138
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	249	117	132	138
<i>dont biens reçus par legs destinés à être cédés</i>	X	X	X	0
Immobilisations financières	X	X	X	0
ACTIF CIRCULANT	1515	X	X	763
dont valeurs mobilières de placement	0	X	X	X
dont disponibilités	1515	X	1515	763
Charges constatées d'avance	1			1
TOTAL ACTIF	1764	117	1647	901
Engagements reçus	-	-	X	X

PASSIF	NET	NET
Fonds propres	1328	677
Fonds reportés et dédiés	20	69
Provisions pour risques et charges	22	9
Emprunts	-	0
Dettes	281	146
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL PASSIF	1651	901
Engagements donnés	X	0

5 – ÉVÉNEMENTS POST-CLOTURE

Il n'y a pas d'événement significatif post-clôture.

6 – ÉVALUATION

La majeure partie des engagements financiers de la Ligue concerne la recherche. Pour cette raison, cette dernière fait l'objet d'une évaluation pointue.

L'évaluation des équipes et projets de recherche soutenus par la Ligue se fait dans chaque étape du projet :

- En amont : les projets déposés dans le cadre des appels à projets de la Ligue, aussi bien au niveau national que régional, font objet d'une expertise rigoureuse de la part de commissions d'experts indépendants de la Ligue et ayant signé des déclarations de liens d'intérêt. Ces expertises sont discutées lors de sessions plénières et la liste des projets méritant d'être financés est approuvée par le Conseil Scientifique National ou Régional. Les engagements budgétaires relatifs à ces projets sont approuvés par le Conseil d'Administration (national ou départemental) ;
- Pendant : des rapports d'activité scientifique et budgétaire, finaux ou intermédiaires (pour les projets pluriannuels), sont demandés aux porteurs. L'avancement, aussi bien scientifique que des dépenses budgétaires, est évalué par les experts de la Ligue. L'avis positif des instances scientifiques conditionne la poursuite du financement le cas échéant ;
- Après : un suivi des résultats, issus des travaux financés, est effectué à travers le suivi des publications et communications scientifiques afférentes. Des chercheurs sont également invités à présenter leurs travaux lors des événements de communication grand public organisés par la Ligue à chaque échelon.

7 – ORGANES DE CONTRÔLE

« Soucieuse de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur de gestion et de transparence des comptes, Le Comité départemental de Seine Saint Denis de la Ligue contre le cancer est soumise à différents contrôles internes et externes. »

7.1 – Commissaire aux comptes

Les comptes sociaux et combinés de la Ligue sont certifiés par un Commissaire aux comptes associé du **Cabinet ACG AUDIT**.

Celui-ci a été nommé à l'Assemblée générale de 2020, pour une durée de 6 années.

Par ailleurs, le Comité départemental peut également faire l'objet d'un contrôle par le Commissaire aux comptes du Siège de la Ligue contre le cancer dans le cadre de ses travaux d'audits sur les comptes combinés.

7.2 – Dons en confiance

La Ligue contre le cancer est labellisée par le **Don en Confiance**, association Loi 1901 de droit privé, créée en 1989, qui rassemble près de 100 associations et fondations caritatives. Cet organisme a la volonté de préserver et développer une relation de confiance entre les donateurs et les associations accomplissant des missions d'intérêt général. En s'appuyant sur une charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés, en veillant à l'engagement de l'association sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. En adhérant de façon volontaire dès sa création au Don en Confiance, la Ligue contre le cancer s'engage au respect de sa charte de déontologie, dont deux contrôleurs assurent un contrôle continu au Siège de la Fédération et dans quelques Comités départementaux. La Commission d'agrément du Comité du Don en Confiance, après une étude approfondie du rapport des contrôleurs, a renouvelé sa labellisation triennale à la Ligue contre le cancer en 2020.

A noter que le comité de Seine-Saint-Denis a fait l'objet fin 2023 d'une visite du Don en confiance.

7.3 – Cour des comptes

L'une des missions de la Cour des comptes est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Le dernier rapport sur la Ligue contre le cancer, publié en 2015, est consultable sur le site www.ccomptes.fr.

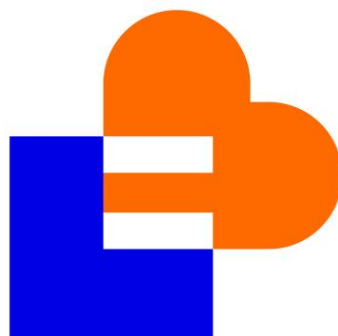
7.4 – Comité d'audit interne

Sa mission est d'évaluer, de prévenir et de contrôler les risques financiers et non financiers potentiels auxquels la Fédération (son siège et les Comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités. Elle consiste notamment à s'assurer de la formalisation de la mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne et des obligations réglementaires, ainsi que d'assurer un suivi périodique de la mise en œuvre des orientations de la Fédération.

Vous pouvez accéder aux comptes annuels 2023 du Comité départemental Seine Saint Denis et au rapport du Commissaire aux comptes sur le site Internet du Journal Officiel
www.journal-officiel.gouv.fr,

sur le site Internet du Comité
www.ligue-cancer.net/cd93

sur demande écrite au siège du Comité départemental
10 avenue JF KENNEDY BP185
Le BOURGET



**LA LIGUE
CONTRE
LE CANCER**
SEINE-SAINT-DENIS

COMITE DE Seine Saint Denis
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

10 avenue J.F. Kennedy
BP 185
933351 Le Bourget Cedex

01 48 35 17 01
cd93@ligue-cancer.net

